

Chers collègues,

Compte tenu de l'évolution induite par la mise en œuvre du socle commun dans l'enseignement en classe de 3e DP6, il apparaît nécessaire d'adapter l'évaluation terminale du DNB en l'inscrivant dès la session 2011 dans la continuité de la formation reçue par les élèves.

En conséquence, je vous invite à informer les professeurs de votre académie des dispositions suivantes.

La structure du sujet en trois parties est conservée :

- partie 1 : dominante numérique ;
- partie 2 : dominante géométrique ou statistique, au choix de l'élève ;
- partie 3 : problème.

Chaque partie est notée sur 12 points, l'expression écrite et la présentation sur 4 points.

L'épreuve prend appui sur le programme de la classe de troisième qui peut, pour certaines compétences, viser des exigences différentes de celles du palier 3 du socle commun.

Certaines questions permettent d'évaluer prioritairement les compétences liées à la résolution de problèmes :

- rechercher, extraire et organiser l'information ;
- pratiquer une démarche d'investigation ;
- présenter la démarche suivie.

Des questions plus ouvertes peuvent donner lieu à un raisonnement élémentaire sans guidage.

Toute trace écrite de recherche (calcul, schéma, explication, etc.), même non aboutie, doit alors être prise en compte dans l'évaluation.

Les exercices proposés sont le plus souvent contextualisés, afin de ne pas se limiter à des calculs sans objet privilégiant les aspects techniques.

Le candidat apporte certaines réponses sur la feuille de l'énoncé, mais doit en rédiger d'autres sur sa copie.

Très cordialement.

Brigitte Bajou